

Bourges, le 19 Février 2015

Communiqué de presse de Rémy POINTEREAU, Sénateur du Cher, Président de l'Association TGV Grand Centre Auvergne

Les élus de la LGV POCL ont rencontré Monsieur Alain VIDALIES, Ministre des Transports.

Les personnes présentes pour le rendez-vous avec Monsieur Alain VIDALIES, Ministre des Transports étaient :

- François BONNEAU, Président du Conseil Régional du Centre
- Rémy POINTEREAU, Sénateur du Cher, Président de l'Association TGV Grand Centre Auvergne
- Jean-Pierre SAULNIER, Président du Conseil Général du Cher
- Yves FROMION, Député du Cher
- Serge GROUARD, Député du Loiret, Maire d'Orléans
- Jean-Pierre SUEUR, Sénateur du Loiret
- Michel APPERT, Vice-Président du Conseil Général de l'Indre, représentant Louis PINTON, Sénateur de l'Indre, Président
- Gil AVEROUS, Maire de Châteauroux, Président de l'Agglomération Castelroussine
- Nicolas FORISSIER, Maire de la Châtre
- Pierre-André PERISSOL, Maire de Moulins, Président de Moulins Communauté
- Bernard LESTERLIN, Député de l'Allier
- Denis THURIOT, Maire et Président de l'Agglomération de Nevers

Ce matin, à l'ouverture de la rencontre, Rémy POINTEREAU, Président de l'Association TGV Grand Centre Auvergne a indiqué au Ministre le rôle important qu'a joué l'association depuis 2007 en faveur de la réalisation de la LGV POCL, réunissant dans un esprit pluraliste de nombreux élus et acteurs socio-économiques.

Par ailleurs, Rémy POINTEREAU a rappelé le travail de concertation réalisé sur le terrain avec les Régions, les Départements, les Villes et Agglomérations de tous les territoires concernés qui a suscité le soutien général des élus et des acteurs socio-économiques en faveur du projet et a favorisé progressivement l'émergence d'un compromis en faveur du scénario OUEST.

Au moment où une décision cruciale approche, les élus de l'association souhaitent faire part de leur incompréhension face à l'avis de recommandation du COPIL pour le scénario Médian, appuyé par des arguments contestables systématiquement défendus par SNCF Réseau (RFF) privilégiant des arguments économiques au détriment de l'aménagement du territoire et de l'environnement.

En effet, alors que les éléments discriminants de tracé se situent essentiellement en Région Centre, les élus n'admettraient pas qu'une décision soit prise à l'encontre des intérêts des populations et territoires prioritairement concernés.

Les participants ont demandé au Ministre que la décision qui aura une portée historique pour plusieurs siècles ne soit pas prise trop rapidement. Ils ont demandé que la décision ne se prenne pas sans l'avis des élus des territoires concernés et sans une étude approfondie de la topographie. Les élus pensent que la décision du Médian serait une décision irréparable à moins qu'elle ne soit une décision intentionnelle de bloquer le projet. Les participants préconisent donc de revenir vers un esprit de consensus en rencontrant à nouveau les élus des territoires au sud du projet.

Le Ministre a écouté les arguments des élus et a indiqué que cela l'aiderait à trouver la meilleure solution pour prendre sa décision envisagée à la fin du printemps 2015.